

Centre Intercommunal d'Action Sociale du — PAYS GRENAUDOIS —

Artassenx - Bascons - Bordères et Lamensans - Castandet - Cazères sur l'Adour - Grenade sur l'Adour -
Larrivière Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint Maurice sur Adour

Envoyé en préfecture le 19/04/2022
Reçu en préfecture le 19/04/2022
Affiché le 19/04/2022
ID : 040-200015204-20220412-2022_011-BF



N° 2022-011

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.I.A.S DU PAYS GRENAUDOIS Séance du 12 Avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. dûment convoqué s'est réuni, en raison des normes sanitaires en vigueur, à la salle de réception de Larrivière, sous la Présidence de M. Jean-Luc LAFENÊTRE.

Membres en exercice	23
Quorum	12
Présents	18
Votants	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0
Date de la convocation : 07/04/2022 Reçue le 08/04/2022	

Etaient Présents : Jean-Michel BERNADET (arrivé à 17H20) – Huguette BRAULT – Carine LALANNE – Thierry CLAVE – Patrick DAUGA – Françoise DELAMARE – Martine DESPUJOLS – Jean DUFAU – Eliane HEBRAUD – Françoise LABAT – Michelle LAFITTAU – Jean-Claude LAFITE – Evelyne LALANNE – Jean-François DELEPAU – Christophe LARROSE – Philippe OGE – Joëlle PRIEUR – Jean-Luc LAFENÊTRE

Excusés : Pascale BEZIAT – Anne-Marie DUCOURNAU – Claude LESPE – Jean-Pierre PESLAY – Michel SANSOT.

Absents : /

Procurations : /

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,
VU la délibération du Conseil d'Administration approuvant le budget primitif de l'exercice 2021,

Le Vice-Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021.

Le Président ayant quitté la séance et le CONSEIL D'ADMINISTRATION siégeant sous la présidence de M. Christophe LARROSE, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité,

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2021	Résultat de clôture 2021
INVESTISSEMENT	47 644.06 €	-	2 299.07 €	49 943.13 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le 19/04/2022

ID : 040-200015204-20220412-2022_011-BF



FONCTIONNEMENT NT	23 093.49 €	-	-7 503.97 €	15 589.52 €
TOTAL	70 737.55 €	-	-5 204.90 €	65 532.65 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le TA de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département, étant précisé que ce recours peut s'opérer par le biais d'un envoi courrier, d'un dépôt sur place ou du Télérecours – www.telerecours.fr

**Fait et délibéré les Jour, Mois et An que dessus
Pour extrait conforme, le 15 avril 2022
Le Président du CIAS,
Jean-Luc LAFENÊTRE.**

C.I.A.S.



Du Pays Grenadois = 40270